PROJET DE BIORAFFINERIE À SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE

CONCERTATION CONTINUE
COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 04/06/2025

La dernière réunion publique dans le cadre de la concertation continue sur l'avancement du projet de Futerro à Saint-Jean-de-Folleville, a eu lieu le mercredi 4 juin 2025 à 18h à la Maison de l'Intercommunalité de Caux Seine agglo, à Lillebonne, sur une durée de 1 heure trente, et a réuni une vingtaine de participants.

Etaient présents :

- **Messieurs Geoffroy Delvinquier et Jean-Christophe Lesguillier,** représentant la société Futerro ;
- **Monsieur Patrice Cornut,** représentant la société Galactic ;
- **Monsieur Patrick Pesquet,** Maire de la commune de Saint-Jean-de-Folleville ;
- **Monsieur Christophe Bacholle,** garant de la concertation, Commission nationale du débat public (CNDP).

Le présent compte-rendu propose une restitution intégrale des différentes interventions et échanges avec le public. Le diaporama utilisé lors de cette présentation est disponible sur le site internet de la concertation https://www.concertation-futerro.com/ *(onglet Documentation, accès direct au document en cliquant ici)*

***

Restitution des échanges :

PRÉSENTATION DU PROJET PAR FUTERRO

Geoffroy Delvinquier, Futerro

Initialement sous l'égide de la Société Galactic, on a démarré nos activités en 1992, d'abord en tant que Galactic, pour produire de l'acide lactique, notamment dans le secteur de l'agroalimentaire, Patrice en parlera beaucoup mieux que moi. Et entre 1992 et aujourd'hui, le groupe a évolué, a eu l'occasion de construire différentes usines à travers le monde, en Asie, aux Etats-Unis, en Europe également. Et c'est finalement en 2007 qu'on a décidé de splitter les activités et de créer Futerro, qui est donc une société maintenant à part entière, société sœur de Galactic, qui avait pour objectif, premier, de produire de l'acide polylactique. C'est un plastique qui ne vient pas de l'utilisation de ressources fossiles, donc de plantes à la base, qui est industriellement compostable, ce qui peut avoir certains intérêts pour certaines applications, et qui est également recyclable. En tant que Futerro, on a développé la technologie, et des technologies de recyclage à la fois mécaniques et chimiques. Puis dans les années 2000, on a eu l'occasion de construire notre première usine avec une capacité totale de 100 000 tonnes d'acide de PLA en Asie, donc ce qui a été notre première réelle usine aujourd'hui à échelle, ce qui fait de nous le second plus gros producteur de ce plastique, et on envisage d'ici 2028, donc de pouvoir installer une nouvelle bio-raffinerie sur le site de Port Jérôme.

Le PLA, de quoi parle-t-on ? Vous avez compris, du sucre, de l'acide lactique, on le polymérise, on en fait un plastique, on réinvente la chimie. En tant que tel, l'acide lactique, ça ne vous parle peut-être pas, mais un exemple tout bête, si vous aimez les bonbons acidulés, on met de l'acide lactique pour donner ce petit goûter acidulé. Si vous avez été faire du jogging et que vous avez déjà eu des crampes, c'est de l'acide lactique. On le

produit par voie fermentaire, c'est-à-dire qu'on prend de l'eau, des bactéries, du sucre, et on en produit des grandes quantités qui vont pouvoir ensuite être utilisées dans de nombreux secteurs d'application, le premier étant aujourd'hui le PLA, d'autres secteurs d'application étant la chimie verte ou le secteur de l'agroalimentaire qui sera représenté par Galactic.
Voici une vidéo afin de recontextualiser un peu tous ces éléments.

>> Projection d'une vidéo présentant le projet, à voir en cliquant sur le lien suivant : Futerro - New biorefinery for lactic acid (LA), lactide (LD) and polylactic acid (PLA) production
Retranscription de l'audio de cette projection dans le texte en bleu et en italique ci-dessous :

« Futerro est une société belge spécialisée dans la production de plastique biosourcé, c'est-à-dire de plastique ne provenant plus de l'exploitation de matières fossiles.

Elle s'apprête à installer en Normandie une bioraffinerie couvrant l'ensemble de la chaîne de fabrication du PLA ou acide polylactique, leur plastique biosourcé. Aujourd'hui, on ne peut plus ignorer le problème de l'utilisation excessive du plastique d'origine pétrolifère et des déchets que cela engendre. Malgré tous nos efforts, notre planète est déjà saturée de déchets plastiques qui mettront parfois des siècles à disparaître.

De plus, face à la question de l'épuisement des ressources fossiles et à la nécessaire réduction de gaz à effet de serre, Futerro a recherché des alternatives en créant et développant des plastiques biosourcés. Futerro est spécialisé dans la production de PLA, l'acide polylactique, qui est un biopolymère. Dès 1992, Futerro a développé et mis au point ce produit naturel obtenu à partir de la fermentation de matières d'origine végétale renouvelables.

Ce biopolymère est donc biosourcé. Il ne provient pas de produits pétroliers, mais de plantes comme le blé, la betterave, le maïs ou la canne à sucre dont on extrait le sucre qui est ensuite transformé en acide lactique. Les autres composés des plantes, tels que les protéines, l'huile ou fibre, restent à elles dans le secteur de l'alimentation humaine ou animale.

L'acide lactique est une molécule chimique naturellement présente dans l'environnement ou le corps humain par exemple. On peut le retrouver notamment dans le secteur alimentaire comme conservateur naturel dans le secteur médical et la cosmétique. Dans le cadre du projet de Futerro, grâce à un procédé de polymérisation, celui-ci sera transformé en un polymère biosourcé qui est facilement recyclable et qui ne produit pas de microplastiques persistants dans l'environnement.

Cette matière, baptisée PLA, est capable de remplacer les plastiques pétro-sourcés existants pour de nombreux usages. Films d'emballage, packaging, barquettes, bouteilles, matériel électronique, jouets, tapis, vêtements et bien d'autres usages encore. Le PLA de Futerro peut être compostable dans des conditions spécifiques, mais surtout grâce à la solution de recyclage Loopla et recyclable à l'infini pour en faire un nouveau biopolymère vierge qui retrouvera exactement les mêmes propriétés qu'à sa première utilisation.

Futerro est aujourd'hui la seule entreprise qui maîtrise l'ensemble de la filière de la production jusqu'au recyclage. Le plastique 100% bio-renouvelable est désormais une réalité. Le projet que porte Futerro en France prévoit la construction d'une unité de production de PLA en Normandie, dans la commune de Saint-Jean-de-Folleville.

La zone industrielle de Port-Jérôme II accueillera cette bioraffinerie couvrant l'ensemble de la chaîne de production. Cette usine sera composée d'une unité de fermentation pour transformer du sucre de blé d'origine française en acide lactique et d'une unité de polymérisation pour la conversion de l'acide lactique en PLA. Afin d'offrir une circularité complète à son PLA, Futerro compte également construire la première unité de recyclage moléculaire du PLA.

De cette bioraffinerie seront également produits divers ou produits tels que du gypse, principalement utilisés dans les secteurs du PTP, de la biomasse, bactéries mortes, pouvant être valorisés dans le secteur de l'agriculture et de la bioconversion. Futerro compte sur la création d'environ 250 emplois directs et jusqu'à 900 emplois indirects pour un projet d'investissement de l'ordre de 500 millions d'euros. L'objectif est d'atteindre une production annuelle de 75 000 tonnes de ce plastique biosourcé à destination des marchés européens et bien sûr français.

Sans compter que l'implantation de l'usine aura un impact positif sur la fiscalité locale mais surtout la création d'une filière bioplastique française en confortant la place de l'Europe sur un marché dominé, aujourd'hui, par des producteurs asiatiques et américains. Cette nouvelle alternative écologique offrira ainsi de bonnes perspectives pour notre environnement, notre planète et notre futur à tous. Pour plus d'informations, futerro.com »

Geofffroy Delvinquier, Futerro :
J'imagine que c'est clair pour tout le monde.
Comme on l'a dit, on a avancé depuis le début de notre projet, que ce soit avec l'annonce d'un partenariat avec notre fournisseur de matières premières à savoir Tereos, qui a également une usine et une bioraffinerie sur la zone. Très récemment avec le lancement de nos phases d'*engineering* qui ont démarrées en janvier de cette année. Et très récemment avec la mise en avant lors du Sommet de Choose France, un nouveau partenariat annoncé avec Galactic.

Mais pour vous donner un exemple concret, aujourd'hui on parlait de 250 emplois directs. Alors il va nous falloir encore un petit peu de temps mais ça me permet de vous présenter Jean-Christophe qui a rejoint nos équipes, qui est donc le futur directeur de site, et à qui je vais laisser peut-être la parole pour présenter l'usine qui sera construite et opérée d'ici 2028.

PRÉSENTATION DU SITE DE FUTERRO À PORT-JÉRÔME PAR SON FUTUR DIRECTEUR

Jean-Christophe Lesguillier, Futerro :
Merci, Jean-Christophe Lesguillier. Donc effectivement comme Geoffroy l'a dit, futur directeur du site j'ai rejoint Futerro en mars de cette année, après 29 ans d'expérience dans la pétrochimie donc je suis un peu local parce que j'ai passé notamment 26 ans chez Exxon et j'ai habité Notre-Dame-de-Gravenchon, j'ai habité Lillebonne puis Le Havre et maintenant je suis à Rouen.
Donc pour vous présenter l'usine : on a le Sud ici et le Nord là avec la route Radicatel ici, la route privée, la Seine ici. L'entrée se situera au nord, au niveau du rond-point et à droite, donc à l'est du site on a l'usine d'Air liquide qui est en cours de construction et à l'ouest on aura peut-être l'usine d'Eastman.
On parle d'un site de 26 hectares, on rentre par le nord avec un parking et toute la partie ouest de ces 26 hectares sera utilisée par l'usine, la partie d'ici sera laissée en zone naturelle. L'usine, on l'a construite et on l'a *designée* de manière relativement linéaire avec les accès multimodaux.

Donc on a accès par la route pour tout ce qui est camions, on va avoir accès par le train ici, notamment pour le déchargement d'une des matières essentielles qui est la chaux, et on va avoir accès ici à la Seine pour évacuer un des sous-produits de la fabrication qui est du gypse.

Et donc si on suit un petit peu le procédé, on va rentrer par ici, vous voyez deux petits silos de chaux, et en fait on va suivre toute la partie acide lactique qui va se dérouler par ici et la partie polymérisation va se dérouler là, avec le packaging qui va se faire ici. C'est du packaging de plastique relativement classique avec des silos et des machines en sachet et puis quelques camions qui viennent ici chargés et qui repartent.

Et sur la partie ici, on a mis la partie recyclage, donc recyclage mécanique et chimique du PLA et puis le bâtiment administratif, et puis ici les utilités : chaufferie, traitement des eaux. On a conçu le site de manière relativement logique, c'est l'avantage quand on construit un nouveau site c'est qu'on le fait dans le sens du procédé, et puis on met sur le côté un petit peu tout ce qui est indispensable pour que le procédé fonctionne.

Je n'en dis pas plus, vous voyez un petit peu, les différentes unités sont décrites. Juste deux choses en termes d'utilité, électricité et gaz naturel, on aura la sous-station électrique au nord et l'arrivée de gaz se fera ici. Voilà. Et accessoirement, ravi de revenir sur le territoire.

Renaud Dupuy, 2Concert :
Juste, j'ai vu que vous preniez des photos, le PowerPoint sera bien sûr à disposition du public sur le site de la concertation, vous aurez l'ensemble des éléments. Vous pouvez prendre des photos mais il sera à votre disposition.

ACTUALITÉS DU PROJET

Geoffroy Delvinquier, Futerro :

S’il vous faut un visuel envoyez-moi un mail je pense que vous l'avez, on fera passer ça rapidement.
Comme je le disais, les récentes actualités : pour vous refaire un petit historique, on a annoncé notre projet le 8 décembre 2022. On a lancé la concertation préalable en mai 2025. Entre temps, on a annoncé également en février 2024, notre partenariat avec Tereos.

Ensuite, on a annoncé le lancement de notre ingénierie, c'est-à-dire un travail de longue haleine. En temps ingénieur, je ne saurais vous dire les chiffres mais c'est énorme. Avec différents partenaires qui sont pilotés notamment par Ingérop, Eiffage et Ataub. Les gens qui ont fait les plans, qui sont en train de tout designer sur la base de notre expertise, de notre travail, avec qui nous travaillons tous les jours, ont démarré au mois de janvier et c'est grâce à ce travail-là qu'on va pouvoir déposer notre permis dans les prochains mois.

Entre temps également, on a eu l'occasion d'être présentés lors du Sommet Choose France par le gouvernement français, qui a été un temps fort justement d'annonce de nouvelles industries, de nouveaux investissements.

Et on a été très heureux de pouvoir annoncer un nouveau partenariat, le partenariat avec Galactic qui vise à développer le potentiel de l'acide lactique en tant que molécule plateforme. C'est quelque chose qu'on n'a pas encore beaucoup mentionné dans notre débat, mais si autant on peut décarboner de l'énergie, on ne peut pas décarboner la chimie. J'entends par là que les molécules chimiques ont de base des atomes de carbone. On ne peut pas changer cela. Par contre, ce qu'on peut faire, c'est dé-fossiliser. Là où vous aviez de l'éthylène par exemple qui est pétro-sourcé, l'acide lactique, qui est biosourcé, peut le substituer dans de nombreux secteurs d'application. Les applications sont variées. On en fait certes du PLA qui est aujourd'hui le marché majoritaire, le marché traditionnel et le secteur de l'agroalimentaire et des solvants, mais après-demain, on pourra en faire de l'acide acrylique, du polyuréthane… On peut réinventer le secteur de la chimie dans un contexte aujourd'hui où l'Europe dépend à 100% de ressources d'origine fossile qu'on apporte. C'est une opportunité pour la souveraineté européenne et nationale, et pour notre secteur industriel que l’on doit réinventer au long terme.

Maintenant, je laisse la parole à Galactic qui, pour la première fois, rencontre le territoire avec tous ses administrés, la population.

PRÉSENTATION DU GROUPE GALACTIC ET SON INTÉGRATION SUR LE PROJET À PORT-JÉROME

Patrice Cornut, Galactic :
Merci Geoffroy, ravi d'être là ce soir, je me présente, Patrice Cornut, je suis directeur financier du groupe Galactic que je vais vous présenter. Nous sommes évidemment ravis de nous associer au projet Futerro et d'arriver dans son sillage qui est un peu un élément d'histoire puisque nous avons des racines communes. Comme le disait Geoffroy tout à l'heure, le groupe Futerro ou la société Futerro, est issu, en fait, du groupe Galactic. C'est-à-dire qu'il y a 30 ans, notre fondateur commun a eu une vision qui était effectivement de produire de l'acide lactique, et au fur et à mesure a réfléchi aux applications que l'acide lactique pouvait fournir, je dirais, à l'humanité.

Et donc on a commencé notre destin commun. Au départ Futerro était une société fille de Galactic et au vu des enjeux et tout simplement du développement de l'application que ça représentait, il a été décidé, effectivement, de *spinner*, en fait, la société hors de Galactic pour lui offrir les possibilités de développer ça avec d'autres investisseurs et tenir compte d'enjeux qui, effectivement, sont beaucoup plus grands que ce que Galactic est aujourd'hui.

Donc voilà, notre destin est effectivement commun depuis plus de 30 ans. L'élément qui nous lie, c'est tout simplement l'acide lactique. Frédéric Van Gansberghe qui est le fondateur et l'actionnaire, je dirais, de référence et qui a développé une base d'expertise sur la fermentation de sucre ou de glucose pour produire cet acide lactique, est notre élément commun.

Alors, effectivement, nous développons une gamme de produits beaucoup plus liés à l'antimicrobien dans tout ce qui est agroalimentaire, les solvants industriels et aussi tout ce qui est filière alimentaire pour animaux.

Mais au départ, c'est cet élément commun qui nous lie et sur lequel nous revenons dans le sillage de Futerro pour faire usage de cet acide lactique qui sera disponible en quantité pour en faire une utilisation que nous faisons depuis plus de 30 ans, à savoir une gamme de produits qui sont des ingrédients naturels, des antimicrobiens, ce qu'on appelle des lactates naturels et de spécialité. Ce sont principalement des sels, on fait

un mélange entre de l'acide lactique, de la soude ou de la potasse, pour développer des gammes d'antimicrobiens dont l'objectif est d'augmenter la durée de vie des produits alimentaires.

Par le passé, je travaillais dans l'alimentation qui était tout ce qui était boulangerie. Vous ne serez pas surpris de savoir qu'un tiers des pains qui sont aujourd'hui produits sont tout simplement jetés et ne sont pas consommés. Dans un monde aujourd'hui où les ressources sont limitées et où on essaye de faire attention à un usage rationnel des ressources, je pense que tout le monde est tout à fait d'accord sur le fait d'essayer d'augmenter la durée de vie des produits alimentaires et d'avoir un élément antimicrobien qui est présent et qui lutte contre tout ce qui est bactéries, champignons, levures. Ça, c'est véritablement notre vocation initiale.

L'ensemble des applications que l'on suit aujourd'hui, c'est effectivement tout ce qui est alimentaire et boisson. On a aussi, et je ne l'ai pas cité, des fortifiants pour tout ce qui est boisson alimentaire. Typiquement, dans des jus de fruits, vous auriez ce qu'on appelle du lactate de calcium. Dans tout ce qui est alimentation pour aliments, il y a un élément d'enrichissement pour les aliments de bétail ou autre.

Et on a toute une gamme de produits qui ont pour vocation d'être des solvants verts en substitution aux solvants qui sont la plupart du temps pétrochimiques avec une origine qui est du pétrole. Et donc, effectivement, on voit bien que dans toute une série d'applications industrielles, nos produits aujourd'hui sont reconnus non seulement pour leur côté « origine verte », mais aussi pour leur toxicité beaucoup plus limitée sur l'ensemble des opérateurs qui œuvrent dans ces industries. Donc, voilà, c'est un élément qui vous donne un aperçu des applications sur lesquelles Galactic offre une gamme de produits en complément de la partie PLA qui, aujourd'hui, est complètement dans les mains de Futerro.

Aujourd'hui, que représente Galactic pour l'ensemble du monde ? Nous sommes 280 employés. On est présent un peu sur tous les continents. On a une usine en Chine, dans la province d'Anhui. On est présents aussi au Japon. On est présents effectivement au Belgique qui était le berceau du groupe dans la frontière qui se situe entre la France et la Belgique, dans le Tournaisis. On a une usine aussi aux Etats-Unis, au Mexique et au Brésil. Mais voilà, aujourd'hui, dans un monde globalisé, peut-être à contrario de ce que beaucoup d'acteurs ont choisi de faire, c'est-à-dire de produire en Asie pour ensuite exporter dans l'ensemble du reste du monde, nous croyons fermement dans le fait de produire localement pour servir des régions.

Et je crois qu'on a un élément de résilience et de souveraineté et un souci d'être présents et proches de nos clients. Et c'est une des raisons pour lesquelles on croit très fort dans ce projet, parce qu'il a des éléments de compétitivité qui sont indéniables, et qui nous permettront de nous battre de manière beaucoup plus compétitive par rapport à des acteurs qui importent massivement en provenance d'Asie.

Le chiffre d'affaires du groupe aujourd'hui, c'est à peu près 100 millions d'euros. On vient de clôturer l'année 24-25 puisqu'on est sur une année fiscale qui est avril à mars. On reste sur à peu près le même chiffre d'affaires sur l'année écoulée.

Et à contrario d'autres industries, la plupart de nos produits, étrangement, transitent sur des grandes distances. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, on peut produire en Belgique et exporter en Amérique du Sud. On peut exporter aux Etats-Unis. Je ne parle pas des tarifs douaniers qui créent une barrière aujourd'hui à l'entrée par des décisions politiques qui sont indépendantes de notre volonté. Mais néanmoins, ce sont des produits qui, malgré tout, circulent sur de grandes distances.

Dans notre ADN, il est important de rappeler un élément très important. C'est qu'au départ du groupe, que ce soit Futerro ou Galactic, il y a véritablement de l'innovation. Et ça peut paraître surprenant parce que l'acide lactique, ça peut paraître simple. On part du sucre, on met de l'eau, on fermente et puis on met une bactérie et puis derrière, on a de l'acide lactique. Mais il y a énormément de recherche qui est présente au sein des deux groupes et qui, je pense, fait partie de notre ADN.

On dépense aujourd'hui un peu plus de 1 à 1,5% de notre chiffre d'affaires en recherche et développement. C'est ça aussi qui fait qu'aujourd'hui, on est toujours présent sur un marché qui est ultra compétitif, parce qu'on est capable d'avoir cet élément d'innovation qui reste présent dans tout ce qu'on fait.

Le projet à Port Jérôme : comme je vous l'ai dit, notre objectif est de nous inscrire dans le sillage de ce que notre société sœur va établir, c'est-à-dire bénéficier de leur production d'acide lactique pour établir une usine de raffinage et de dérivé d'acide lactique pour notre gamme de produits.

Eux feront très bien ce qu'ils font, c'est-à-dire la conversion dans l'acide polylactique mais nous nous disons que ce serait une opportunité manquée de ne pas valoriser l'ensemble de cette production pour établir aussi une base très robuste pour l'ensemble de tout ce qui est agroalimentaire ou solvants industriels.

L'idée est de venir établir sur le nord de la parcelle, sur à peu près 3 hectares, un atelier de fabrication de dérivés pour un montant d'investissement d'une dizaine de millions d'euros, c'est toujours en cours d'études et d'affinage mais c'est l'ordre de grandeur qu'il faut retenir, et qui va employer en direct à peu près 25 personnes.

Il y aura évidemment des emplois indirects qui seront liés de la même manière que Futerro va aussi générer un ensemble d'activités économiques indirectes mais, aujourd'hui, au vu de notre expérience sur des sites comparables comme aux Etats-Unis, on sait que l'ensemble de la force employée directement par Galactic France, qui vient d'être constituée, sera d'à peu près 25 personnes.

Et les produits qu'on compte fabriquer localement sont ceux que je vous ai mentionnés : des sels de sodium, potassium, des mélanges de sel et éventuellement du lactate d'éthyl.

Voilà. Je vais laisser la parole à Geoffroy pour expliquer comment la cohabitation se passera entre les deux sites. Merci.

LES SYNERGIES LOCALES ENTRE FUTERRO, GALACTIC ET TEREOS

Geoffroy Delvinquier, Futerro :

Donc, un élément à bien repréciser, aujourd'hui Futerro, Galactic, Tereos, ça fait beaucoup d'intégrations, et peut-être certaines questions auprès de la population. Ce qu'on avait annoncé il y a plusieurs années n'a pas fondamentalement changé. J'entends par là que tout ce qui est des modalités logistiques n'a pas évolué.

Tout ce qui est des capacités de production de PLA n'a pas évolué, elles resteront les mêmes. Aujourd'hui donc, si on regarde cette intégration à une échelle schématique, vous avez donc un approvisionnement d'origine française à base de blé, qui viendra normalement en majorité de la Normandie, peut-être un petit peu de région parisienne, mais ça restera dans un rayon d'action très très proche, qui sera externalisé auprès de Tereos, qui est une société coopérative agricole française également, qui va transformer cet amidon en dextrose. Ce qu'on appelle le dextrose, c'est du sucre.

Aujourd'hui, pour rappele, l'amidon de blé, vous le retrouvez notamment dans le carton. C'est étonnant, mais en fait, le carton, ce sont des fibres de bois liées avec de l'amidon de pomme de terre, de maïs ou de blé. On le retrouve également dans le secteur de l'éthanol, donc le bioéthanol, ce que vous mettez dans votre voiture, mais également un petit peu dans le secteur de l'alimentaire.

On ne va pas augmenter les consommations de blé, ça va simplement être une redirection d'un flux qui allait avant sur le secteur du bioéthanol, vers un secteur autre, donc le secteur de la chimie verte, la chimie de synthèse, vers l'acide lactique. Et sur ce schéma, vous voyez réellement qu'en fait, l'acide lactique est quelque chose de central. Je vous parlais de cette notion de molécule plateforme, c'est comme le « lego » de toute une industrie qui va pouvoir se structurer autour.

Vous avez certes Futerro qui va le transformer en lactide, c'est une étape intermédiaire, qui peut avoir des applications également dans la chimie verte, qu'on peut transformer dans d'autres matières, mais également notamment le PLA.

Donc aujourd'hui, on parle d'à peu près 150 000 tonnes de dextrose pour 125 000 tonnes d'acide lactique, qui vont nous permettre de produire jusqu'à 75 000 tonnes de PLA, et pour Galactic, on parle d'un volume de l'ordre de 10-15% dans ces eaux-là, de notre capacité totale d'acide lactique.

À partir de là, on va pouvoir mettre sur le marché. On vous a amené quelques petits exemples, vous avez en fait, toute la voie qui est retracée. Du blé, que l'on a été chercher directement chez Tereos, c'est vraiment du blé

normand, qu'on extrait sous forme de sucre, je pense qu'on n'a pas besoin de le faire passer, tout le monde voit ce que c'est, qu'on transforme sous forme d'acide lactique, transparent comme de l'eau, qu'on va transformer sous forme de lactide, qui est une sorte de bloc de polymère, pour simplifier, et à terme, le produit qu'on va sortir, ce sont ces petites pellettes de plastique. De ces pellettes, vont pouvoir être utilisées de nombreux secteurs, tout ce qui va être emballage, transparent, fibres textiles, films agricoles, bref, réinventer le secteur de la plasturgie via le PLA.

C'est bien beau aujourd'hui de se dire qu'on va mettre un nouveau plastique sur le marché, mais déjà, de base, le plastique n'est pas forcément très bien recyclé. Ce n'est pas pour rien qu'aujourd'hui en France, vous avez énormément de projets qui se mettent en place, et des réglementations qui demandent l'inclusion de matériaux recyclés. Et c'est quelque chose qu'on avait déjà envisagé dans les années 2010 - à l'époque où on avait développé les technologies de recyclage que l'on implante maintenant à une échelle beaucoup plus industrielle - de rajouter deux lignes de recyclage chimique. Le recyclage chimique, en concept, prenons un exemple. Vous avez un produit qui est relativement pur, comme les bouteilles plastiques que vous avez aujourd'hui, ça se recycle mécaniquement très bien. Par contre, vous avez un produit imprimé en 3D, avec différentes colorations. Ça, en termes de recyclage, c'est relativement problématique. Donc vous avez le recyclage chimique, il y a un recyclage par solvolyse, c'est-à-dire qu'on met ce produit-là dans un solvant organique, vert, et on en revient à cette étape-là, exactement à la même pureté. Donc ça veut dire qu'à terme, si on est capable de récupérer 100% du PLA qu'on mettra sur le marché européen, et c'est notre ambition au long terme, on n'a plus fondamentalement besoin de sucre pour le produire.

Autre élément, donc, l'acide lactique qui sera transféré directement par pipe *in situ* auprès de Galactic, qui pourra faire tout son atelier de transformation, et atteindre différents marchés, pour l'alimentation animale, humaine.

ORGANISATION DU SITE ET PRINCIPAUX FLUX

Parmi les modalités logistiques dont on a eu l'occasion de parler, vous voyez une vision un petit peu plus schématique, qui montre :

- toutes les intégrations qu'on aura : la sous-station électrique au nord, la parcelle d'à peu près 3 hectares, là encore également au nord, pour l'unité de Galactic. Je tiens à préciser que ce n'est pas une unité SEVESO, ça restera une unité qui sera soumise à autorisation, ICPE, relativement classique.
- Tout ce qui est stockage, des unités de polymérisation, mais vous voyez surtout les incidences qu'on va avoir en dehors de notre site, avec une bande transporteuse suivie d'un pipe d'acide sulfurique, qui nous amènera à un appontement direct avec la Seine. Ça a été un des éléments fondamentaux qui nous a amenés à décider de choisir le site de la Normandie, le site de Port-Jérôme. Pour l'anecdote, je m'en rappelle très bien, c'était en 2021, Églantine, qui nous avait accueillis, nous avait présenté le terrain, et on était déjà conquis en arrivant. On voyait les silos de blé, les silos de plastique, la Seine, les bateaux qui pouvaient aller tant sur du fluvial que sur du maritime, et également le raccordement ferroviaire. Donc, entre guillemets, le site tiquait toutes les demandes qu'on avait dans notre cahier des charges. Et entre temps, cette notion d'appontement maritime et fluvial qui nous permettra de transporter du gypse ou de l'acide sulfurique, les deux.
- On aura le tuyau de glucose, un tuyau en aérien qui ira du site de Tereos, à peu près 1 km à l'est, jusqu'à notre site en passant par la route sud, la route portuaire.
- On aura également le raccordement ferroviaire qui partira du nord et qui longera directement la parcelle sur l'ouest.

Voici les principaux flux : l'approvisionnement en sucre, l'approvisionnement en chaux vive, l'expédition de gypse, qui est donc un sous-produit, le gypse c'est du plâtre, les expéditions de PLA, à peu près 75 000 tonnes qui se fera notamment par du camion.

Je ne vous cache pas qu'on a essayé au maximum de diminuer notre empreinte logistique. Il y a une réalité, aujourd'hui, on ne peut malheureusement pas tout passer par du fluvial. Mais dans l'ensemble, entre le sucre, la chaux vive, le gypse, l'acide sulfurique qu'on a oublié de mentionner, et l'approvisionnement d'acide lactique

vers Galactic, on est sur une logistique qui est à plus d'un tiers, on se rapproche même des 40% en termes de volume, qui ne passe pas par du camion. Ça a été réellement quelque chose qui nous a poussé à avancer.

APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE

L'approvisionnement énergétique, pour finaliser, c'était également un sujet qui était encore en suspens dans le cadre de la concertation continue et préalable. On parle d'un besoin de vapeur de 80 tonnes heure à peu près, de l'huile thermique, parce qu'on a quand même besoin d'énergie, à 240°C, de l'électricité avec un raccordement à 25 MW à l'année. Aujourd'hui on part sur plusieurs chaudières gaz vapeur classiques qui nous permettront d'atteindre ces températures en huile thermique et en besoin de vapeur. Et avec les postes de raccordement dont on a déjà parlé : RTE au nord, et GRT gaz, qui s'appelle maintenant Natran, au sud de notre terrain.

PERSPECTIVES D'EMPLOI ET RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

En termes d'emplois : au début Futerro annonçait 250 emplois directs, 900 emplois indirects. Maintenant ce ne sont plus seulement 250, ce sont 275 emplois en rajoutant Galactic, sans considérer les impacts qu'on va avoir à proximité, que ce soit auprès de nos fournisseurs, comme Tereos, ou que ce soit même la maintenance et les autres industriels qui pourront avoir des interactions, avec qui on est déjà en discussion sur un maillage à une échelle beaucoup plus globale et également locale.

En termes d'emplois, la typologie de métier, que ce soit chez Galactic ou Futerro, est sensiblement la même, on va avoir :

- des ouvriers de production,
- des ouvriers de maintenance,
- des contrôles, contrôle qualité, contrôle de sécurité,
- des équipes de direction, des équipes RH, c'est-à-dire qu'on va recréer « une petite ville » au sein de notre unité qui pourra vivre et s'épanouir sur le long terme, parce que quand on construit une usine, on est là pour rester.

Et donc les retombées au travers de tout l'écosystème :

- un impact sur le secteur agricole, un impact sur le secteur agroalimentaire. Aujourd'hui, l'Europe est déficitaire en termes d'acide lactique et dépend de l'importation d'acide lactique, principalement d'Asie, mais également des Etats-Unis. Là encore, une question de souveraineté.
- La plasturgie, la chimie verte également, tout ce qui va être dans la maintenance, la sous-traitance, la logistique, etc.

PRINCIPE « ERC » & GESTION DES RISQUES

Pour terminer, sur tout ce qui concerne les questions de risques et les notions réglementaires : aujourd'hui, que ce soit Galactic ou Futerro, nous ne sommes pas soumis à la directive SEVESO, mais uniquement soumis à ICPE. Dans un cas, c'est la déclaration, dans l'autre, c'est une autorisation ICPE.

Le projet va donc avoir à prendre en compte les sites voisins. Vous n'êtes pas sans savoir que sur le territoire, il y a pas mal de choses qui bougent. Vous avez EastMan, Air Liquide, RTE également qui arrive sur le territoire. Donc ça, c'est la réalité des choses qui, entre 2023 et aujourd'hui, ont été annoncées. On a donc pris en compte dans la structuration des projets, des usines, comme vous avez vu :

- Tout ce qui va être les impacts de surpression, par exemple, qu'est-ce qui se passe si un jour, il y a une cuve qui explose ? On considère ces éléments-là directement dans le *design* pour limiter les risques et les impacts, et s'assurer que nos employés ne risquent aucun souci. Et à l'inverse, tous les industriels ont également à faire cela avec les propres impacts que nous pourrions avoir.
- Tout ce qui est zonage ATEX : on aura un petit stockage d'éthanol. L'éthanol, ça brûle bien, il faut faire attention. Donc on a également *designé* le stockage de l'éthanol dans une zone dédiée qui n'aura aucun impact à proximité directe.
- Tout ce qui va être salle de confinement, management de la sécurité.
- Des servitudes dédiées, c'est-à-dire que le site pourra être ouvert que ce soit par RTE, GRT, les pompiers, tout autre système de sécurité, que ce soit pour la sécurité du site, des employés ou des habitations à proximité. Les habitations sont un peu loin, mais c'est quand même quelque chose qu'on doit considérer.

- Tout ce qui est notion environnementale : on a finalisé toutes les études faune-flore, regardé si on n'avait pas des crapauds ou autre. On en a, donc il y a des notions de compensation zone humide avec des dérogations d'espèces protégées qui seront portées dans le permis qui sera déposé prochainement.
- Des compensations agricoles : aujourd'hui, même si on est sur une parcelle qui appartient directement à la collectivité, il y avait des activités agricoles. Il va falloir quand même qu'on compense cet aspect-là. L'idée, c'est d'avoir un fonds dédié qui a déjà été construit notamment par Caux Seine Agglo, sur lequel on va pouvoir abonder un certain montant. Ensuite, il pourra être redirigé vers des porteurs de projets ou n'importe quel agriculteur du territoire qui a un projet à défendre dans la transition écologique, dans la transition du secteur agricole. Il pourra piocher dans ce fonds pour, là encore, abonder et développer le secteur.
- Tout ce qui était notion d'archéologie préventive : on a creusé, ça nous a pris du temps, mais finalement, sous le sol, il n'y a rien. Donc on peut tout à fait construire.

LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

Sur un titre personnel, ça a été une excellente expérience d'être au contact de la population. Sur un titre professionnel, maintenant en prenant ma casquette Futerro, je vous répondrai la même chose. Ça a été une démarche qui ne se fait pas en Belgique, qui se fait dans très peu de pays. Je crois que la France est la seule à avoir la Commission nationale du débat public qui gère ça. On était assez dubitatif. Et puis finalement, et bien heureusement que l'on a fait ça.

Ça a été une occasion pour nous d'être au contact de la population par différentes réunions publiques. Malheureusement, on n'a pas réussi à ramener de la foule, mais on a été également en direct auprès de la population sur les marchés de Lillebonne, les marchés de Quillebeuf, le marché de Port-Jérôme directement pour être au contact au plus près, rassurer, répondre aux questions, écouter les doléances, parce qu'il y a quand même des inquiétudes. Vous êtes sur un territoire industriel. Aujourd'hui, quand on vit usine, on voit torchère. Quand je dis chimie verte, je ne vois clairement pas torchère. Ça, par exemple, ça a été des éléments qu'on a précisés et qu'on a présentés.

Ça a été un dialogue avec le territoire, la population mais aussi avec les différents industriels qui étaient présents et qui ont participé à ces discussions, que ce soit en interne ou lors de ces réunions publiques. Ça nous a donc appris à comprendre les attentes, les interrogations, les craintes, rassurer, comprendre, évoluer, adapter notre projet.

Ça nous a également permis de partager notre vision. Je vous ai parlé de molécules plateformes, de réchauffement climatique, de transition écologique, d'impact des plastiques. C'est un peu expliqué dans le débat, mais on ne rentre pas forcément dans les détails. Et ça a été une occasion pour nous de vous parler de la notion de réinventer le secteur de la chimie. Et on le voit aujourd'hui avec le déclin de la pétrochimie à l'échelle européenne, vous le voyez même à l'échelle de votre territoire. À l'échelle européenne, le constat est le même.

Ça a été également la possibilité de parler des perspectives de la chimie verte, des possibilités des bioplastiques. Et aujourd'hui, on l'a vu avec Choose France, et également avec la Commission européenne, qui a décidé de reconnaître notre projet comme initiative pour la transition écologique du secteur chimique.

Il y a, je pense, une prise de conscience qui a été faite à l'échelle locale via le processus de concertation, mais à l'échelle nationale, européenne, nous avons fait également tout un processus de notre côté : parler des impacts de la logistique, rassurer, des intégrations de notre projet dans son environnement. Et quand je dis environnement, ce n'est pas en considérant seulement les aspects environnementaux. On parle bien d'un écosystème industriel, des intégrations avec Tereos, des intégrations avec Galactic, des intégrations avec des sous-traitants en proximité.

Notre idée, ce n'était pas d'arriver et de se dire, on prend un petit carré de terre, on ne bouge pas, on fait nos affaires et on ne regarde pas ce qu'il se passe autour. Aujourd'hui, ce n'est pas comme ça qu'on construit l'industrie et ce n'est surtout pas comme ça qu'on construit une industrie compétitive. Et ça, c'est quelque chose que le territoire a tout à fait compris, et il encourage, justement, ces intégrations.

Et ça nous a permis également de parler des métiers, de rencontrer en amont les acteurs de l'emploi, France Travail, la Mission locale, etc. d'entamer des discussions avec eux.

Et puis, merci à la CNDP, merci à notre garant et à la population pour l'accompagnement et l'accueil qu'on a eu sur ces deux ans. On a eu un accompagnement et un accueil qui a été plus que positif. Donc, quoi dire de plus que merci.

PLANNING GÉNÉRAL DU PROJET

Et donc, les prochaines étapes. Le planning général du projet : aujourd'hui, c'est donc une réunion publique qui vaut un petit peu pour la clôture de la concertation. L'idée, c'est de clôturer cette concertation continue durant cet été, et de pouvoir déposer notre permis d'ici la fin de cet été, donc au mois de septembre.

En termes de processus, il y a eu quelques changements réglementaires entre 2023 et aujourd'hui. On passe sous un nouveau cadre réglementaire dans le cadre du dépôt du permis. Un élément également important qu'on a oublié de mentionner : le dépôt du permis de Galactic se fera de manière concomitante avec le permis de Futerro. Procédure beaucoup plus simple, ce n'est pas le même cadre. Même si c'est sous ICPE, la plupart des gros sujets seront portés par Futerro. Donc, on va avoir une pile de documents assez importante qui va être étudiée par les services de l'État, qui seront d'ailleurs pour la plupart disponibles lors de la phase d'enquête publique. Un commissaire enquêteur va passer entre 30 et 45 jours pour vérifier la complétude du dossier.

Et dès lors, va commencer la phase d'enquête publique sur une durée de 3 mois. C'est à ce moment-là qu'on va avoir de nouveau un temps d'échange avec la population, avec une première réunion pour lancer l'enquête publique et une dernière réunion pour clôturer cette enquête publique. On estime qu'elle devrait avoir lieu sur le courant de l'automne 2025, peut-être au début de l'hiver, janvier, dans ces eaux-là. On estime qu'aujourd'hui, entre le dépôt du permis et les autorisations, il faut compter 9 mois, donc pour mi-2026, on estime avoir nos autorisations de construction.

Dès lors, cela veut dire qu'on aura le droit de commencer le terrassement, de commencer à construire totalement nos usines, et donc un temps de construction qui va nous amener jusqu'à mi-2028 pour le lancement officiel du premier kilo de PLA qui sortira. Made in France, made in Normandie.

Renaud Dupuy, 2Concert :
Je crois que tu as tout dit donc je vais juste compléter. L'enquête publique a changé depuis le mois d'octobre. Tous les dossiers déposés après le mois d'octobre 2024 font paralléliser aujourd'hui, c'est-à-dire qu'après une reconnaissance de la complétude rapide par les services de l'État, il y a une enquête qui dure trois mois, sur laquelle il y a à la fois les avis des personnes publiques associées habituelles qui sont rendus publics, les réponses du maître d'ouvrage qui sont rendues publiques, en même temps que la consultation du public.

Donc c'est une enquête publique qui va durer trois mois au lieu d'un mois, mais raccourcie dans le temps, puisque le délai d'instruction du dossier est raccourci, donc ça permet de gagner un petit peu de temps, c'est l'objectif de la Loi Industrie Verte du 23 octobre.

Il y aura deux réunions publiques, en début et en fin d'enquête publique, qui permettront de prendre connaissance des avis qui ont été formulés par l'ensemble des personnes publiques associées. Donc voilà, entre septembre et novembre 2025, annonce de l'enquête publique. La période d'annonce de l'enquête publique ne change pas, il y a toujours 15 jours avant le début de l'enquête publique.

C'est le moment de vous laisser la parole. Vous avez bien écouté tout ce qui a été dit, vous avez la parole pour le temps que vous voulez.

Toujours la même chose, il y a un compte rendu, les débats sont enregistrés puisqu'il y a un compte rendu exhaustif, verbatim complet de l'ensemble des échanges. Si vous souhaitez que le propos vous soit rapporté, vous vous présentez. Si vous voulez rester anonyme, vous ne vous présentez pas.

TEMPS D'ECHANGES AVEC LE PUBLIC

Christophe Tetrel *(NDLR : Maire de La Frenaye)* :
Bonsoir, je me présente, Christophe Tetrel, je suis le maire de la petite commune qui a juste au-dessus de 2000 habitants. Comme tous mes collègues maires, on se réjouit qu'un futur arrive, parce qu'après la douche froide d'Exxon, ça nous a donné un petit peu de baume au cœur, que ce soit pour l'emploi, etc., pour beaucoup de raisons, on est satisfait.
En plus, on parle de bio, donc je pense que c'est un petit peu dans l'air du temps et c'est l'avenir. Donc c'est une entreprise d'avenir, rien que pour ça, moi personnellement, ça me réjouit.

J'avais juste deux questions :Est-ce que le biosourcé est équivalent à 100% du pétrosourcé ? On peut faire l'équivalent de tous les produits, de tout ce dont on a besoin ?

Et ma deuxième question, dans votre planning, j'ai bien compris que c'était 2028, mise en service de l'usine. Est-ce que ceci dépend de l'énergie électrique, et notamment l'arrivée de la ligne 400 000 V en renforcement ? Est-ce que vous avez besoin de ça pour démarrer votre usine ? Parce que c'est un projet dont on a parlé, la ligne de renforcement électrique 400 000 V, qui a beaucoup fait parler, d'ailleurs.

Jean-Christophe Lesguillier, Futerro :
Pour l'électrique. La bonne nouvelle, on ne dépend pas de la ligne 400 000 V. Par contre, on va être relativement limité. C'est pour ça qu'on ne peut pas utiliser de chaudière électrique. On va utiliser des chaudières gaz. Parce que la capacité dont on a besoin, électrique, c'est tout ce qu'on va avoir. On en aura plus tard avec la ligne 400 000 V. Donc, réponse simple : ça n'est pas une contrainte, mais ça nous empêche d'évaluer la possibilité de prendre soit des chaudières électriques, soit des chaudières gaz. On va être obligé de prendre des chaudières gaz.

Renaud Dupuy, 2Concert :
Et alors sur pétrosourcé / biosourcé, on peut faire la même chose ?

Geoffroy Delvinquier, Futerro
Ça dépend. Prenons un exemple tout bête. Les plastiques, vous en avez énormément : du PET, du PP, du PVC... Aujourd'hui, dans le PVC, il y a du chlore. Croyez-moi que la nature n'aime pas le chlore. Donc aujourd'hui, on ne sait pas faire de PVC biosourcé.

Ce qu'on peut remplacer, ce sont les plastiques de commodité, les plastiques que vous utilisez dans la vie de tous les jours. Le packaging, l'habillement. Quand on vous dit fibres polyester, ce sont des fibres PET. On peut en faire en PLA. C'est vraiment selon les applications, selon ce que vous voulez envisager.

Ce n'est pas qu'une question d'une matière pour une application, c'est plutôt qu'une application, selon ce que vous voulez en faire, doit avoir une matière qui est adaptable. Vous allez sur des propriétés très techniques ? Ne prenez pas du PLA. Prenez la fusée Ariane, par exemple, ils ne vont pas mettre de PLA dedans. Ce n'est pas fait pour résister à des températures ou des pressions comme ça. Par contre, vous prenez un emballage, vous prenez une bouteille, vous prenez une brosse à dents, des sachets plastiques, même dans le secteur agroalimentaire, ça, le PLA est adapté. Voilà.

Renaud Dupuy, 2Concert :
La réponse, vous convient ? Est-ce qu'il y a ... ? Monsieur le Maire.

Patrick Pesquet, maire de Saint-Jean-de-Folleville :
Patrick Pesquet, maire de Saint-Jean-de-Folleville. Je salue l'arrivée d'une filière intégrée complètement dans le site local et qui va permettre d'autres intégrations par la suite.

Ma question est sur le modèle économique. On est effectivement sur du PLA qui est en concurrence avec du PLA produit ailleurs en Asie. Au niveau des règles européennes, qu'est-ce qui permet de protéger cette filière européenne qui est en train de se créer autour du PLA ?
Et est-ce qu'il y a des conditions réglementaires, des clauses miroirs qui faciliteraient et protégeraient en quelque sorte le modèle économique que vous êtes en train de construire ? Parce qu'on l'a vu au niveau d'Eastman, cette problématique effectivement de concurrence, de disconcurrence en fait entre les conditions

de production asiatiques et les nôtres fait qu'il y a peut-être des produits qu'on ne sort pas au même tarif. Il faut que des règles protègent en partie pour pouvoir permettre le développement de cette filière.

Renaud Dupuy, 2Concert :
Je pense que la question va pour Geoffroy ?

Geoffroy Delvinquier, Futerro :
On va faire une réponse très précise pour ce qui est de la question du modèle économique.

Aujourd'hui, le PLA qui était un produit de spécialité devient un produit de commodité. Vous pouviez avoir une usine de laquelle était livré le reste du monde. On est sur un secteur en évolution maintenant, on est donc sur une commodité, c'est-à-dire un produit qui est relativement disponible. Et l'idée, ce n'est pas d'importer des matériaux qui viennent d'Asie, ou des États-Unis, mais c'est d'avoir des capacités directement en local. Pour ce qui est des mécanismes que l'Europe peut mettre en place pour protéger ce secteur-là, il y a certes de l'anti-dumping, il y a également les « import duties » *(NDLR : droits de douane à l'importation)* qui peuvent être mises en place et qui existent déjà même.

Et puis même, on a une usine en Asie. Aujourd'hui, avec le modèle de l'énergie décarbonée, avec le modèle qu'on a mis en place en France, on sera plus compétitif en France qu'en Chine. C'est étonnant, c'est contrefactuel… Aujourd'hui, personne ne s'attend à ça. Mais aujourd'hui, il faut considérer que l'Asie est justement un secteur agricole qui reste le cœur initial de tout le procédé, qui est largement moins compétitif que celui européen. Et ça, ça a été une des opportunités qui nous a amenés à sélectionner ces aspects-là.

Pour ce qui était des mécanismes autres pour soutenir le secteur, vous parliez notamment des clauses-miroirs, j'imagine qu'elles impactent notre voisin. La PPWR, la Packaging and Packaging Waste Regulation, qui est une réglementation européenne, nous impacte. C'est quelque chose qu'on regarde, très sincèrement. Pour vous dire, ce matin, j'étais encore dans le quartier européen. Hier, j'étais avec un commissaire pour parler de ce sujet-là. Il y a un article qui ouvre une opportunité, l'article 8, sur les plastiques biosourcés, qui envisage, en fait, d'ici trois ans, de faire une étude qui va mesurer l'intérêt écologique des matériaux biosourcés par rapport aux pétrosourcés. En fonction de ces résultats, il y aura des taux d'inclusion obligatoire de biosourcé dans le secteur de l'emballage. Aujourd'hui, le secteur de l'emballage, c'est 50% du secteur des bioplastiques. Ça, c'est ce qu'on appelle des « market pool measures », des mesures incitatives.

Vous avez très récemment, même, deux autres réglementations, je vous invite à regarder le Clean Industrial Deal, qui est l'équivalent du Green Deal. Le Green Deal, tout le monde en a entendu parler. Le Clean Industrial Deal ne considère pas non plus uniquement l'écologie, mais surtout la compétitivité. Dans ce texte, précisément, la Commission européenne reconnaît le caractère vital d'obliger l'utilisation de matériaux recyclés ou biosourcés en remplacement du plastique d'origine fossile. L'ambition est claire et affichée. À une échelle maintenant des États membres, je vous prends récemment un autre exemple, c'est un Joint Statement, donc c'est huit États membres, la France, l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas. Il n'y avait pas la Belgique. Mais huit États membres ont reconnu qu'il était stratégique d'investir dans des capacités de production de molécules plateformes, en reconnaissant l'acide lactique comme molécule plateforme, en reconnaissant également le HMF (vous avez peut-être entendu parler de l'investissement de Michelin à Clermont-Ferrand, pour produire à base de sucre du HMF), qui reconnaissent également l'intérêt stratégique d'investir dans des capacités de recyclage, mais également de production de bioplastique.

Donc voilà, on est dans un secteur où aujourd'hui, la réglementation bouge vite, peut-être pas assez vite pour nous en tant qu'industriel, peut-être pas encore de manière assez ambitieuse, mais en tout cas, les messages sont positifs et on y croit encore.

Renaud Dupuy, 2Concert :
Est-ce qu'il y a d'autres questions, d'autres avis, ou d'autres éléments de réflexion ?

Moïse Moreira, Maire de Petitville :
Moïse Moreira, le maire de la commune de Petitville, je rejoins mes collègues et évidemment, un projet de cette ampleur, c'est toujours bienvenu sur notre territoire, bien entendu. Et cette économie circulaire, Tereos, Futerro, Galactic, c'est juste génial.

Par contre, c'est vrai que c'est ma première réunion, je n'ai pas participé aux autres réunions. J'étais resté sur la matière première, qui était les déchets de blé de Tereos. Mais non, c'est directement la matière première de production de Tereos, c'est le gluten ?

Geoffroy Delvinquier, Futerro :
C'est de l'amidon.

Moïse Moreira, Maire de Petitville :
L'amidon, oui c'est ça. Je suis resté sur les déchets de blé. C'est très bien.

Après, les questions, c'est : votre produit qui part par la route, il va où ? Vers quelle destination ? Il y a le fleuve, effectivement, aujourd'hui, c'est très simple, on essaie de développer le transport par le fleuve, mais par la route ? Parce qu'on a eu à l'époque une réflexion sur le ferroutage. On a un problème de raccordement de rails au niveau de la zone industrielle pour aller sur l'Eure. Mais voilà. Mon collègue maire de Saint-Nicolas me disait qu'Eastman, c'était quasiment 400 camions par jour, c'est ça ?

Un intervenant :
Ce qui a été évoqué de la part d'Eastman sur un compte rendu, c'était je crois, de mémoire, 396 camions / jour, c'était plutôt impressionnant. D'ailleurs, le conseil municipal, nous, avait mis des réserves sur le nombre de camions. Là, vous avez évoqué un transport par camion. J'aurais souhaité connaître la quantité / jour. C'est toujours intéressant. Sinon, moi, ce que je pourrais rajouter, c'est que le process est plutôt super intéressant puisqu'aujourd'hui, on voit que toute la trame est bien lancée, le processus est bien lancé puisqu'effectivement, Tereos, vous-même derrière, et puis Galactic derrière, c'est parfait en termes de matières premières.

Si j'ai bien compris, c'est qu'en Asie, déjà, vous avez essuyé les plâtres parce que vous avez déjà également une usine Futerro en Asie, c'est ça ? et Galactic. Donc on considère que vous avez déjà essuyé les plâtres et que ça devrait être opérationnel assez rapidement par la suite. Donc c'est super intéressant pour nous, effectivement.

Patrice Cornut, Galactic :
Avant de laisser la parole à Jean-Christophe, je vous rejoins sur le fait que le risque industriel est déjà complètement éprouvé. Il n'y a aucun risque de ce côté-là. La question, c'est comment on défend et comment on protège ce modèle économique pour gagner une souveraineté européenne sur l'ensemble de ces thématiques.

Renaud Dupuy, 2Concert :
Transports, camions, la part de transports routiers. Geoffroy y est venu un petit peu tout à l'heure, mais de manière très précise, vous en avez quelques idées ?

Jean-Christophe Lesguillier, Futerro :
Très précise ? Non, je ne l'ai pas. Mais avec une tolérance, de mémoire, c'est à peu près 50 camions, entre 30 et 50 camions, à savoir que les principales matières viendront par tuyau de chez Tereos, viendront par train, ou sortiront par bateau.

Et après, ce sont des petites quantités, c'est beaucoup de biomasse qui va aller en épandage. Les principales quantités, ça va être de la biomasse qui va en épandage, et puis le produit fini qui doit partir. Je ne connais pas Eastman, mais probablement que leur matière première venait par camion. Donc, tout de suite, ça fait beaucoup de camions, surtout du déchet, où on transporte quand même de l'air et de l'eau, essentiellement, plutôt que de la matière. Donc c'est la grosse différence.

Renaud Dupuy, 2Concert :
La matière entrante d'Eastman était éparse sur le territoire. C'est surtout ça qui faisait le trafic de camions. Geoffroy, peut-être ?

Geoffroy Delvinquier, Futerro :
Je voudrais juste revenir sur... il y avait deux autres questions, c'était la notion de l'approvisionnement en blé, et la question de la destination du PLA.

Alors, on ne dit pas « déchet » de blé. Ce serait un peu rédhibitoire et ce serait mentir. On parle de « sous-produit ». En fait, vous avez une évolution du marché, notamment de l'amidon, qui a été portée ces dernières années. Avant, l'amidon était considéré comme le produit noble. Le gluten était considéré comme le sous-produit. Aujourd'hui, le paradigme est inversé. C'est-à-dire que le marché du bioéthanol est un marché qui est porté à évoluer avec les directives européennes qui demandent de passer à l'électrique. On pourrait en débattre, c'est un autre sujet. Mais le marché du bioéthanol est porté à évoluer et même diminuer.

De l'autre côté, vous avez une demande de plus en plus accrue en protéines végétales. Et le gluten, quoi qu'on en dise - tolérant au gluten, c'est un autre débat, là encore - mais le gluten est une autre protéine végétale qu'on retrouve énormément, tant dans l'alimentation animale qu'humaine.

Et donc, vous avez d'un côté le marché du bioéthanol avec une incertitude qui va diminuer, donc, des demandes d'amidon qui vont diminuer. Vous avez de l'autre côté des demandes de gluten qui vont, elles, augmenter. Grosso modo, le ratio, c'est 50% d'amidon, 15-20% de gluten, et le reste, ce sont des fibres et de l'eau. Vous allez vous retrouver avec une quantité d'amidon qui va être excédentaire. Et donc, c'est là où le paradigme est assez intéressant, où l'amidon, finalement, devient le sous-produit du gluten.

Et je tiens également à rappeler qu'on a fait une fiche thématique dédiée sur notre impact sur les filières agricoles. L'idée n'est pas d'augmenter des consommations de blé. L'idée, c'est de réorganiser un flux X. Enfin, mettons, Tereos utilise X quantités de blé aujourd'hui pour faire son bioéthanol, pour faire son amidon, pour faire ses sucres, pour faire son gluten. Demain, avec Futerro, Tereos utilisera toujours la même quantité X de blé. On redirige un flux vers un autre.

Et enfin, pour terminer sur la destination du PLA, aujourd'hui, comme on l'a dit, je vous ai parlé de commodité. Notre approche, c'est d'avoir une vision marché européen uniquement. Vers la France, vers la Belgique, l'Italie, qui est un très gros marché, l'Espagne, mais vraiment rayonner à l'échelle de l'Union européenne. Et s'il y a des opportunités pour aller exporter en dehors, oui, mais ça ne reste pas notre vision première.

Renaud Dupuy, 2Concert :
On parlait de fiches. Il y en a une sur la logistique. Il y en a une sur l'impact sur l'agriculture. Elles sont consultables. Ce sont des fiches de vulgarisation, donc elles sont assez simples à lire. Elles sont sur le site de la concertation. Vous avez toutes les informations accessibles. Je passe la parole au garant.

Christophe Bacholle, garant de la CNDP :
Oui, par rapport à cette fiche, elle avait été rédigée avant que l'accord avec Tereos soit passé, si ma mémoire est bonne. Parce que là, je n'ai pas dans l'esprit cette petite substitution à l'éthanol. C'est quelque chose qui est apparu plus tard. Elle n'est pas si claire que ça. Elle n'est pas aussi positive que la réalité l'est aujourd'hui.
Il me semble qu'il n'y avait pas la substitution qui était présentée. Il faudra revérifier pour cette fiche. Peut-être que ça vaut le coup de la modifier. Parce que c'est un élément très important qui est apparu à la réunion du 13 juin l'année dernière. D'un seul coup, on a tous compris que, alors qu'on se posait la question du nombre d'hectares de blé supplémentaires qu'il allait falloir pour vous alimenter, du coup cette question tombait complètement puisque ça se substituait à de l'amidon qui est aujourd'hui destiné à fabriquer de l'éthanol.

Renaud Dupuy, 2Concert :
On va vérifier. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? D'autres avis ? Vous avez la parole.

Un intervenant :
Merci. Une demande de précision plus exactement. L'arrivée de Galactic, de la raffinerie de Galactic dans le projet Futerro, si j'ai bien compris, ça ne retarde absolument pas la mise en service de la double installation ? Et surtout, est-ce que les installations de Galactic seront opérationnelles au même moment que l'usine de PLA de Futerro ?

Patrice Cornut, Galactic :
Le temps de construction pour nous est beaucoup plus rapide. Nous, on arrive un peu « en retard à l'allumage ». Au moment où ils vont faire le ground breaking, on sera dans les starting blocks. On commence déjà l'ensemble de l'engineering et la demande de permis de manière simultanée, de manière à être prêt le moment où ils

commencent les travaux de construction à venir dans le sillage. Mais on n'est absolument pas un élément retardateur.

Au contraire, on est plutôt un élément intéressant parce que notre marché existe déjà. Je m'explique. Ça serait une substitution par rapport à ce qu'on produit déjà en Belgique et pour lequel le marché est déjà actuellement présent. Qui plus est, comme aujourd'hui, on n'arrive pas à être ultra compétitif parce qu'on a des coûts de production qui sont plus élevés, demain, je crois qu'on arrivera à capter des plus grandes parts de marché. Et je ne vous cache pas que nos clients français sont extrêmement ravis à l'idée qu'on ait un site de production en France dans l'agroalimentaire où ils nous disent que c'est plutôt une bonne nouvelle. Je pense qu'effectivement, ce sera plus un élément où il ne nous faut pas 18 mois pour construire l'usine et à nouveau, c'est quelque chose d'assez classique. C'est ce qu'on fait déjà aux Etats-Unis. C'est assez simple en termes de technologie et ça ne demande pas des choses qui sont aussi compliquées ou aussi longues que ce que Futerro va devoir mettre en place ici. Ça peut même arriver plus tard, je veux dire, il n'y a pas de contrainte.

Un intervenant :
Je voulais juste vous demander, j'imagine que le fonctionnement de l'usine sera en continu, en service de 5/8, 3/8 pour la production.

Patrice Cornut, Galactic :
Dans le cas de l'acide lactique, oui, c'est du 24 heures.

Jean-Christophe Lesguillier, Futerro :
Oui oui, 3/8. Pour l'instant, ce qui est prévu, c'est un arrêt d'une quinzaine de jours par an pour nettoyage, maintenance, etc. Donc c'est du flux continu.

Un intervenant :
Et le convoyeur qui va jusqu'à l'appontement, c'est sur portique ou il passe au-dessus de la route ?

Jean-Christophe Lesguillier, Futerro :
Oui, il passe au-dessus de la route. À une hauteur suffisante qui n'est pas contrainte parce qu'on a pris la contrainte, je ne sais plus où elle est, Aropa nous a expliqué tout ça, la contrainte sur la départementale, c'est 7 mètres et quelques ou 7,20 mètres, 7,30 mètres. Donc on s'est mis juste au-dessus de la contrainte. Si ça ne passe pas à un autre pont, ça ne passera pas.

Renaud Dupuy, 2Concert :
Est-ce qu'on a fait le tour des questions, des avis ?

Un intervenant :
La destination du produit ?

Renaud Dupuy, 2Concert :
Ah, oui. La destination du produit, exact.

Geoffroy Delvinquier, Futerro :
La destination du produit, comme je le disais par camion, pour le marché européen, PLA, on aura notamment des ventes qui seront en Italie, qui est aujourd'hui l'un des principaux marchés à l'échelle européenne, l'Espagne, la Belgique, également, tout ce qui est Benelux, donc vraiment uniquement à l'échelle des pays européens, majoritairement. S'il y a des opportunités d'export vers les États-Unis, puisqu'on est à proximité du port du Havre, ou vers d'autres destinations, ça reste des choses sur une base opportunistique qui seront envisagées.

Renaud Dupuy, 2Concert :
Mais vos acheteurs, ça peut être qui ? Sans dévoiler quoi que ce soit, mais ça peut être qui, vos acheteurs ?

Un intervenant :
Un indice ?

Geoffroy Delvinquier, Futerro :

Un indice ? Et bien, les bouteilles d'eau ! Un autre indice, tout ce qui est l'emballage que vous trouvez dans n'importe quel produit que vous allez acheter, et qui appartient à des gros metteurs sur le marché. D'autres exemples, aujourd'hui, je tiens à rappeler, ce qu'on produit, c'est ça. Avant d'arriver à, par exemple, ça, il y a une étape entre les deux. Il y a ce qu'on appelle les « compounders », c'est-à-dire des gens qui ont rajouté un petit peu « de sel et de poivre », pour passer de ça, à cette couleur-là, à ces modifications-là. Et ça, ça peut se retrouver dans l'automobile, dans l'aliment, ça peut se retrouver dans plein de secteurs.

Renaud Dupuy, 2Concert :
C'est ça. Ça permet de bien clarifier où vont les produits. Parce qu'en fait, vous ne livrez que des pays.

Geoffroy Delvinquier, Futerro :
Exact. Voilà.

Un intervenant :
Dernière question, mais je pense qu'elle est importante, quand même. C'est au niveau du recrutement. Je pense qu'il y a tout un niveau d'emploi. Et je voudrais savoir qu'est-ce que vous demandez, comme qualification, déjà, pour les emplois de base, opérateurs, et toute la filière qu'il peut y avoir au niveau des emplois ?

Renaud Dupuy, 2Concert :
C'est un complément, donc on va faire les deux en même temps.

Un intervenant :
En complément justement, est-ce que les phases de recrutement sont déjà lancées, on va dire, sur certains premiers postes vis-à-vis de la future construction de l'usine ?

Renaud Dupuy, 2Concert :
Et si elles ne sont pas lancées, quand est-ce qu'elles commenceront ?

Jean-Christophe Lesguillier, Futerro :
Alors, est-ce que les phases de recrutement sont lancées ? Non, pas encore. On sait quand est-ce qu'on doit démarrer. On a les premiers emplois, disons, le comité de direction de l'usine, et je vais probablement commencer par la personne qui va m'aider à recruter, c'est probablement la prochaine personne, donc le batch 002, ça sera la personne qui va s'occuper du recrutement, sur l'aspect opérationnel du recrutement.

Après, le type de profil des postes, c'est typique d'une usine chimique, pardon, de plastique, pétrochimique, donc ça va être de l'opérateur, probablement quelques CAP, jusqu'au bac. On va aller crescendo : des brevets de technicien, on va avoir tous les besoins, que ce soit en mécanique, électricité, opérateur, tous les brevets d'opérateur de chimie, que ce soit de la pétrochimie ou que ce soit de la chimie, ça reste quand même des risques industriels, il faut connaître les températures, les pressions, même si on n'a pas des gaz type H2S, etc., on a quand même des éléments qui peuvent être dangereux, donc voilà, on va recruter ce type de profil. Des cadres, donc toutes les fonctions qui vont aller, évidemment de la gestion opérationnelle, maintenance, mais aussi tout ce qui est logistique, un peu de compta, un peu de RH, parce qu'il va falloir gérer les 250 personnes qu'on va avoir sur site. Laboratoire, à peu près 25 personnes, donc voilà, tout le profil d'une usine un petit peu classique, avec les profils de qualifications associés. On ne va pas monter jusqu'au docteur en chimie, probablement, mais on va avoir des ingénieurs. J'espère avoir répondu à votre question.

Patrick Pesquet, Maire de Saint-Jean de Folleville :
Juste un complément d'information, mais on a déjà en place, au niveau de la Maison des compétences, des cellules de recrutement, d'accompagnement, reconversion, etc., que ce soit avec Eastman ou avec Futerro, il y a un travail en commun, et d'anticipation aussi des besoins et des qualifications. Donc ça fait partie effectivement de l'interaction entre la collectivité et l'entrepreneur.

Jean-Christophe Lesguillier, Futerro :
Peut-être pour illustrer votre propos, Monsieur le Maire, je dois rendre, avant la fin de la semaine, à un des cabinets que vous avez mandatés pour regrouper toutes les compétences nécessaires, pour qu'ils se projettent, les besoins de formation. Donc on est vraiment dans le cœur du sujet.

Un intervenant :
Vous avez évoqué la torchère tout à l'heure. Finalement, il y aura une torchère ou il n'y aura pas de torchère?

Jean-Christophe Lesguillier, Futerro :
Alors, il n'y aura pas de torchère, sauf peut-être, si au niveau de l'usine de traitement des eaux, si on génère du biogaz qu'on va réutiliser comme élément de sécurité pour la méthanisation. Mais ce n'est pas une torchère type Exxon, à 110 mètres de haut, et qu'on voit...

Un intervenant :
Et qui crâme tous les jours !

Un intervenant :
C'est une torchère de méthanisation.

Renaud Dupuy, 2Concert :
C'est une torchère de méthanisation. Madame ?

Une intervenante :
Je suis une habitante de Saint-Jean-de-Folleville. J'ai adoré toutes vos recettes de cuisine. Et du coup, Futerro là, le petit Futerro vert, lui, il peut être recyclé chez qui ?

Geoffroy Delvinquier, Futerro :
Il peut être recyclé chez nous. On va voir, en fait, sur l'usine, deux unités. On en a un petit peu parlé. Ce sont des unités de recyclage chimiques et mécaniques. Ce qui va nous permettre de pouvoir traiter différents fluides déchets. Aujourd'hui, le PLA reste quand même un produit qui est relativement petit en termes de quantité par rapport à tout le pétroplastique qu'on retrouve dans notre vie tous les jours. Donc on ne peut pas se permettre de dire « je suis très sélectif et je ne veux recycler que les bouteilles, par exemple ». Non. Et même ça ne fait pas sens d'un point de vue écologique. Donc on a pris le recyclage mécanique pour une capacité de recyclage de 2000 tonnes en entrée. Le recyclage mécanique s'adapte très bien pour des matériaux purs. Ça, c'est du PLA pur. Personne n'a additivé quoi que ce soit, c'est tel quel.

Après, vous avez les matériaux plus complexes, ce genre d'application, les fibres textiles, qui sont difficilement recyclables, parfois mécaniques, voire même pas recyclables. Là, ça partira sur une unité de recyclage chimique avec 5000 tonnes de capacité en entrée. Et qui nous permettra de revenir, non pas au plastique, mais de revenir directement à l'acide lactique.

Renaud Dupuy, 2Concert :
Mais, sur le site ?

Geoffroy Delvinquier, Futerro :
Sur le site, tout à fait.

En fait, on parle d'une bioraffinerie, mais si on regarde en détail, en fait, ce sont quatre usines. Acide lactique, polymérisation, recyclage mécanique et chimique, et l'atelier de transformation de Galactic. Quatre secteurs en plus, différents.

Renaud Dupuy, 2Concert :
Une autre question ? Oui, allez-y.

Serge Coustham, adjoint au Maire de Saint-Jean-de-Folleville :
Oui, Serge Coustham, je suis l'adjoint au Maire de Saint-Jean-de-Folleville. Comment faites-vous la différence au niveau du recyclage entre les plastiques qui sont biosourcés et ceux qui ne le seront pas ? Est-ce que la sélection se fera en amont ou est-ce qu'elle se fera dans votre usine ?

Geoffroy Delvinquier, Futerro :
Alors, en fait, en termes de déchets, vous avez ce qu'on appelle trois flux. Le flux « post consumer », « post industriel » et les « closed loop », donc les circuits fermés. Aujourd'hui, certaines instances, comme Citeo, ont

l'habitude de trier tous les types de plastiques, surtout le plastique pétro. Ils n'ont pas forcément l'ambition, aujourd'hui, à court terme, de trier le PLA. Donc, il faut démarrer avec ce qu'on a. Aujourd'hui, on a des flux post-industriels, c'est-à-dire qu'on va d'abord recycler les déchets de nos clients et on va également avoir les flux closed-loop, donc boucles fermées.

Exemple tout bête, à l'Armada de Rouen, vous allez utiliser des gobelets. Demain, ces gobelets pourraient être faits en PLA. Captés, recyclés.

On a des projets, aujourd'hui, où on travaille avec d'autres clients, d'autres acteurs, que ce soit dans le secteur de l'aviation, que ce soit dans le secteur du transport maritime, que ce soit dans la vaisselle réutilisable, même si elle est réutilisable, à un moment, il faudra la recycler.

Et à terme, notre ambition, c'est justement de pouvoir ouvrir des lignes, enfin, même pas d'ouvrir les lignes, les lignes existent. En France, vous avez ce qu'on appelle les centres de surtri, donc c'est-à-dire vos sacs jaunes. Dedans, vous mettez tous les plastiques, du carton, des métaux, et qu'est-ce qui arrive après ? On ne sait pas. En fait, ça va d'abord dans un centre de tri, donc c'est un premier tri qui se fait par flux infrarouge, vous voyez ça comme un laser, on l'analyse, et en fonction de comment la lumière va se réfracter, on sait si c'est du PET, on sait si c'est du PP, du PLA.

Aujourd'hui, ces centres de tri ne se concentrent que sur très peu de flux, du pétro. Les bouteilles, c'est ça par exemple. Et croyez-moi, ils font des bouteilles colorées, des bouteilles pas colorées, des bouteilles en mauvais état, beaucoup de bouteilles. Evidemment, ce n'est pas suffisant pour atteindre les objectifs de recyclage, et donc il y a maintenant ce qu'on appelle les centres de surtri, et ça c'est quelque chose sur lequel on travaille énormément, qui sont voués à se concentrer sur des flux beaucoup plus minimes, en développement. Et ces centres de surtri, à terme, sont également équipés des mêmes technologies, et on peut tout à fait trier le PLA des autres polymères.

Notre ambition, c'est de se dire, on met les unités de recyclage, on met les unités de production, on amène sur la table également des clients qui sont demandeurs de ce type d'alternative, des consommateurs qui sont demandeurs. Donc, les volumes vont arriver, mais plutôt que d'attendre qu'il y ait trop de volumes et qu'on se dise, mince, qu'est-ce qu'on en fait ? L'usine est là, elle est prête à traiter, et demain, si on doit augmenter nos capacités, parce que le marché le demande, parce que demain, on est capable de tout trier, on augmentera nos capacités. Et ça, c'est dans un horizon de temps, laissez-moi encore quelques années.

Un intervenant :
Juste une dernière question. Pour nos entreprises locales, il y a des bureaux d'études, Eiffage, Ataub, vers quelle période les appels d'offres vont être lancés ? Je pense que ce n'est pas tout de suite, le lancement des travaux, c'est mi-2026, donc je pense que c'est fin 2025 ? Et où est-ce qu'on trouve, justement, ces appels d'offres qui vont être lancés ?

Jean-Christophe Lesguillier, Futerro :
Alors, sous-traitance locale, autant que faire se peut. Je crois que vous avez donné les bonnes dates. Les appels d'offres vont être lancés dès mi-2026, quelque part par là. C'est là que ça va démarrer.

Renaud Dupuy, 2Concert :
Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

Jean-Christophe Lesguillier, Futerro :
Je peux compléter. Ça sera pareil pour la partie opérationnalisation de l'usine, l'exploitation de l'usine. Il y aura de la sous-traitance. C'est pour ça qu'on parle de 900 emplois indirects aussi. Ça inclut la sous-traitance, tout ce qui est maintenance, notamment, tout ce qui est packaging... Voilà.

Renaud Dupuy, 2Concert :
Je pense qu'on a épuisé les questions ce soir. Je laisse la parole au garant pour conclure. Monsieur Bacholle, vous avez la parole.

Christophe Bacholle, garant CNDP :

Voilà. Donc cette concertation continue se termine. Il y a eu 5 fiches rédigées conformément à nos demandes, nous, garants, sur chacune des thématiques qui avaient suscité des questions lors de la concertation préalable. Vous pouvez consulter ces fiches sur le site internet. Elles sont téléchargeables. Elles sont faites pour ça.

Il y a donc eu 2 réunions publiques, une en juin dernier, en juin 2024, et une aujourd'hui, pour présenter le projet et les évolutions du projet. Et il y a eu quand même beaucoup d'évolutions depuis la concertation préalable.

Sinon, en termes de conclusion, ce qu'on peut dire, c'est que, comme je l'ai déjà dit à la fin de la concertation préalable, il n'y a pas eu de remise en cause de l'opportunité du projet par le public en aucune façon que ce soit. Il y a eu quelques inquiétudes qui ont été exprimées auxquelles le maître d'ouvrage a répondu, de mon point de vue, de façon tout à fait complète. Après, on peut toujours imaginer d'autres questions.

Mais voilà, pour l'instant, le processus s'est déroulé de façon tout à fait satisfaisante et se termine maintenant. Il va se terminer, en fait, dans quatre semaines, grosso modo un mois avant l'ouverture de l'enquête publique. Je vais à ce moment-là, moi, rendre un rapport définitif final.

Vous pouvez toujours poser des questions sur le site. Si vous avez des questions qui vous reviennent ce soir, « j'ai oublié de poser telle question », vous pouvez encore poser une question. Le maître d'ouvrage y répondra. Et ça fait partie du processus. Ça permet de continuer à échanger et à réfléchir et à participer à ce que vous puissiez vous approprier ce projet, et avec l'aide de vos administrés pour les élus qui sont ici, pour le compte de vos administrés plutôt, pour les élus qui sont ici, de façon à essayer de faire un peu plus ce qu'on n'a pas réussi à faire dans toute cette concertation, c'est à intéresser plus la population à ce projet qui est quand même assez particulier.

En tout cas, ça se termine dans de bonnes conditions. Et je vous remercie pour votre participation.

Plusieurs intervenants :
Merci.

Geoffroy Delvinquier, Futerro :
Un petit mot de la fin, pour clôturer tous ces éléments à titre personnel et à titre professionnel. Je tenais à remercier toute la population, les journalistes, les élus qui nous ont accompagnés et qui continueront, je pense, à nous accompagner sur ces prochains mois, voire prochaines années. En tout cas, on l'espère.

À titre personnel, Monsieur Bacholle, merci en tout cas pour nous suivre depuis deux ans. Renaud, de même.

Je pense que ça a été une belle aventure et que l'aventure ne fait que commencer et qu'on a encore beaucoup de choses à écrire et que ce stylo, on ne le tient pas seul, on le tient avec vous tous. Merci.

Plusieurs intervenants :
Merci beaucoup *(applaudissements dans la salle)*

***